Présentation du pôle TEO – Transmission d’entreprise organisée :

Votre accompagnement en tant que dirigeant cédant nécessite un enchaînement d’analyses et de conseils par des experts dans les domaines juridique, économique, fiscal et de protection sociale et patrimoniale afin de choisir les meilleures solutions pour assurer votre avenir et transmettre votre entreprise en toute sérénité. Un encadrement trop restreint de votre transmission d’entreprise pourrait entraîner des conséquences pour votre vie future et celle de vos proches, c’est pourquoi le groupe AG2R LA MONDIALE s’est doté d’une structure spécialisée, dédiée à l’accompagnement des dirigeants dans le cadre de leur transmission d’entreprise. Le pôle « TEO – Transmission d’entreprise Organisée » est constitué d’une vingtaine de collaborateurs spécialistes de la protection sociale et patrimoniale, diplômés d’un D.U de troisième cycle en transmission d’entreprise délivré par les meilleures universités. Ils sont dotés de l’outil de simulations fiscales et patrimoniales « Systela » afin de pouvoir réaliser les analyses selon la meilleure architecture en fonction de vos objectifs.

Notre démarche s’appuie sur la méthode « mon projet de vie ». Grâce à un outil dédié nous pouvons ainsi modéliser financièrement votre vie future et vous suggérer la meilleure organisation de la transmission de votre entreprise afin de répondre à vos préoccupations : les stratégies d’effacement de la plus-value sont-elles souhaitables dans votre cas ? une organisation de la transmission doit-elle passer par des démembrements de propriétés ou par des donations de titres avant cession ? quand devriez-vous envisager de cesser votre activité et de liquider vos pensions de retraite ? devriez-vous envisager un cumul emploi-retraite ? Une adaptation de votre régime matrimonial est-elle souhaitable pour protéger votre conjoint ou transmettre votre patrimoine ? l’ADN de l’offre de service TEO et des collaborateurs qui la portent est d’assurer votre projet de vie en organisant au mieux votre transmission pour vous garantir les revenus et l’épargne nécessaire en fonction des besoins que vous aurez à court, à moyen et à long terme. Nous vous proposerons ensuite les solutions d’assurance de la protection sociale et patrimoniale les mieux adaptées afin de répondre aux enjeux que nous aurons identifiés ensemble.

Les suggestions faites par nos spécialistes doivent systématiquement être validées par des experts indépendants : expert-comptable, avocat, notaire. En effet, nous vous accompagnons dans l’objectif exclusif de pouvoir vous donner les meilleures orientations en vue de l’organisation financière de votre vie future au travers de solutions d’assurance et d’épargne patrimoniale.



AG2R LA MONDIALE et le CRA (cédants et repreneurs d’affaires) sont partenaires dans l’accompagnement des dirigeants cédants.